



Christophe Koninckx est consultant en communication et développement durable. Chaque mois, il nous partage son expérience des enjeux du développement durable et de la responsabilité sociale au quotidien.

L'aile protectrice de **Lucéole**

Peut-on se satisfaire de consommer des produits du Commerce équitable sans se soucier de leur transport ? Va-t-on poser des panneaux solaires sans s'interroger sur l'impact de leur recyclage ? En tous cas, avant même d'avoir érigé sa première éolienne, la coopérative Lucéole¹ s'est penchée sur son incidence environnementale, particulièrement sur la population d'un rapace majestueux, le Milan royal. Ces dix dernières années, les éoliennes ont fleuri aux quatre coins de nos campagnes. En 2020, il s'en trouvera un millier, rien qu'en Wallonie, contribuant ainsi à porter la part du renouvelable à 13% de nos besoins en consommation énergétique. Si le marché du vent est important, les enjeux sociaux et environnementaux sont d'autant plus mobilisants. Dans le Sud de la province du Luxembourg, une poignée d'habitants d'Habay-la-Vieille ont fait connaissance fin des années 2000, motivés par leur consommation énergétique. Bien sûr, Michel, Maïthé, Yves ou Pierre étaient préoccupés par le montant stable et avantageux de leur facture mensuelle. Bien sûr aussi, ils ont vite constaté leur motivation commune à réduire leur empreinte énergétique. Mais surtout, ils ont eu la volonté de prendre les choses en mains : gérer leur approvisionnement énergétique de

manière autonome. La scrl Lucéole a ainsi vu le jour en décembre 2010, après une assemblée générale de 54 citoyens.

Tous les projets d'éoliennes citoyennes qui ont émergé ces dernières années sont fabuleux, parce qu'ils remettent l'humain au cœur d'un débat qui le concerne en priorité, sans plus l'abandonner à des équations industrielles. Là où Lucéole m'interpelle c'est par le vif intérêt qu'elle porte à l'avenir durable du territoire sur lequel se développent ses activités. En moyenne, il faut 5 ans entre les premiers plans et la construction d'un parc éolien. Huit éoliennes verront le jour à Habay-la-Vieille en 2014 dont celle de Lucéole et l'investissement ne sera pas amorti avant 2030. Et pourtant, dès le début de cette année, Lucéole a organisé un séminaire sur la coexistence du Milan royal et d'un parc éolien. Pas anodin du tout ! Ce fut l'occasion de débattre de la compatibilité entre production d'énergie éolienne et la gestion d'une espèce menacée et, surtout, d'engager le dialogue avec des protecteurs de la nature. Avec l'aide d'experts étrangers qui ont déjà étudié la question, d'intéressantes conclusions ont émergé,

Éviter que le Milan royal ne s'encastre dans les pales.

comme l'organisation de zones de fauches à distance des éoliennes pour éviter que le Milan royal qui fonce tête baissée vers sa proie ne s'encastre

dans les pales d'un grand moulin. Parmi d'autres réflexions : l'intérêt pour les ornithologistes de partager leurs observations pour adapter le fonctionnement des éoliennes. On pourrait fustiger l'industrie de ne pas se pencher sur des questions au premier abord anodines. Je préfère saluer le travail remarquable de Lucéole, élaboré dans l'écoute, la bienveillance et l'intelligence collective. Car un dialogue de qualité est indispensable à des militants du développement durable pour devenir complémentaires.

1. www.luceole.be